

ENSEMBLE SCOLAIRE LE BEAU RAMEAU

PLANNING DES PERIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

2022 - 2023

CLASSES	PERIODES / DATES / OBJECTIFS
2nde BAC PRO Métiers de la Beauté et du Bien-Être	· PFMP N°1 : 05/12/2022 au 17/12/2022 (2 semaines consécutives) En vente (Parfumeries – Parapharmacies – Grossistes coiffure esthétique) · PFMP N°2 : 05/06/2023 au 01/07/2023 (4 semaines consécutives) En institut
1ère BAC PRO Esthétique-Cosmétique- Parfumerie	· PFMP N°1 : 28/11/2022 au 17/12/2022 (3 semaines consécutives) En vente ou Institut · PFMP N°2 : 20/02/2023 au 04/03/2023 (2 semaines consécutives) Choix libre, mais différent de la période précédente (Parfumerie, ongles, grossistes, parapharmacie) · PFMP N°3 : 05/06/2023 au 24/06/2023 (3 semaines) En institut, parfumerie ou autres (Thalasso, SPA, Thermes...)
Tle BAC PRO Esthétique-Cosmétique- Parfumerie	· PFMP N°1 : 21/11/2022 au 17/12/2022 (4 semaines consécutives) Obligatoire en institut – Réalisation d’une action d’animation pour le dossier de vente présenté au Bac Pro · PFMP N°2 : 27/02/2023 au 25/03/2023 (4 semaines consécutives) Libre (dans le domaine de l’esthétique), peut permettre la recherche d’un emploi ou d’un contrat en alternance pour la poursuite d’études en BTS.
2nde BAC PRO Métiers du Commerce et de la Vente	· PFMP N°1 : 05/12/2022 au 17/12/2022 (2 semaines consécutives) Découverte d'un point de vente - De préférence avec de l’accueil et du contact clientèle <u>Présentation orale et écrite de la période</u> · PFMP N°2 : 05/06/2023 au 01/07/2023 (4 semaines consécutives) Réaliser une vente, participer au réassort et réapprovisionnement <u>Présentation orale et écrite de la période en début de 1ère</u>
1ère BAC PRO Métiers du Commerce et de la Vente (Option A)	· PFMP N°1 : 21/11/2022 au 17/12/2022 (4 semaines consécutives obligatoires) Réaliser des ventes en maîtrisant toutes les étapes de l'accueil du client à la prise de congé - Participer à la mise en valeur du point de vente - <u>Présentation orale et écrite de la période</u> · PFMP N°2 : 05/06/2023 au 01/07/2023 (4 semaines consécutives) Réaliser des ventes en maîtrisant toutes les étapes de l'accueil du client à la prise de congé - Participer à la mise en valeur du point de vente - Réalisation de documents professionnels - <u>Présentation orale et écrite de la période en début de Tle</u>
Tle BAC PRO Métiers du Commerce et de la Vente (Option A)	Les 2 périodes doivent se dérouler dans la même entreprise pour permettre l’évaluation et conduire une action de fidélisation. · PFMP N°1 : 21/11/2022 au 17/12/2022 (4 semaines consécutives obligatoires) Etat des lieux de la fidélisation du point de vente et propositions de deux actions de fidélisation à mettre en place <u>Réalisation de documents professionnels</u> · PFMP N°2 : 27/02/2023 au 25/03/2023 (4 semaines consécutives obligatoires) Mise en place d'une action de fidélisation et évaluation du travail réalisé - <u>Réalisation de documents professionnels</u>
CAP Equipier Polyvalent du Commerce 1ère Année	Les 3 périodes doivent se dérouler sur des points de vente qui pratiquent la vente de contact de produits d’équipement courant. · PFMP N°1 : 05/12/2022 au 17/12/2022 (2 semaines consécutives obligatoires) Identifier les membres de l’équipe (rôle) - Distinguer les canaux de distribution - Adopter une tenue professionnelle - <u>Présentation orale et écrite de la période</u> · PFMP N°2 : 20/02/2023 au 04/03/2023 (2 semaines consécutives obligatoires) Participer à l'organisation du point de vente (rangement, affichage des prix...), identifier l'assortiment - Participer à des ventes (accueil, recherche des besoins) - <u>Présentation orale et écrite de la période - Réalisation de documents professionnels</u> · PFMP N°3 : 05/06/2023 au 24/06/2023 (3 semaines consécutives obligatoires) <u>Présentation orale et écrite de la période pour le début de 2ème année - Réalisation de documents professionnels</u>
CAP Equipier Polyvalent du Commerce 2ème Année	Les 2 périodes doivent se dérouler sur des points de vente qui pratiquent la vente de contact de produits d’équipement courant. · PFMP N°1 : 21/11/2022 au 17/12/2022 (4 semaines consécutives obligatoires) <u>Présentation orale et écrite de la période - Réalisation de documents professionnels</u> · PFMP N°2 : 20/02/2023 au 11/03/2023 (3 semaines consécutives obligatoires) <u>Présentation orale et écrite de la période - Réalisation de documents professionnels</u>
3ème SEGPA	· PFMP N°1 : 10/10/2022 au 21/10/2022 · PFMP N°2 : 28/11/2022 au 09/12/2022 · PFMP N°3 : 27/03/2023 au 07/04/2023
4ème SEGPA	· PFMP N°1 : 28/11/2022 au 02/12/2022 · PFMP N°2 : 30/01/2023 au 03/02/2023 · PFMP N°3 : 27/03/2023 au 07/04/2023
3ème	· 14/11/2022 au 18/11/2022
4ème	· 30/01/2023 au 03/02/2023
2nde GT	· 19/06/2023 au 23/06/2023